



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Cantal

Commune : Salers

Autres communes :

R500

Appellation : Maison

Monument(s)

Appellation : Maison

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 29/06/1951

Étendue de la protection : Façade et toiture

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.